

## ÉVÉNEMENT EN FAMILLE



### AVENTURES AVEC LES PEUPLES LOINTAINS !

Avec Jean-Marc Richard (RTS, La chaîne du bonheur) et la Fondation Barbier-Mueller  
Mercredi 13 mars 2024, 18h - Entrée libre - Galerie du Boléro, 1er étage

Venez découvrir les peuples lointains, gardiens de la nature, de traditions et d'humanité. **Lola l'aventurière**, héroïne des livres pour enfants publiés par la Fondation Barbier-Mueller, nous accompagne dans ces ethno-contes : *Ménuka et les Esprits de la Nuit* au Népal, *Oket et l'oiseau géant* en Amazonie, *Gazourou et l'esprit de la forêt* en Côte d'Ivoire... Seront présents **Jean-Marc Richard**, qui partagera sa passion pour les populations souvent oubliées, l'ethnologue **Adrien Viel**, qui expliquera l'importance de ces peuples pour nous, **Laurence Mattet**, éditrice des albums, et **Helder Da Silva**, illustrateur, qui dédicacera d'un dessin les albums disponibles sur place. Une belle rencontre en famille à ne pas manquer !

Exposition d'illustrations en grand format, table ronde et dédicaces.



## AGENDA

**04.03.2024 – 20h00**  
**Séance du Conseil municipal**  
Maison du Charron, 1<sup>er</sup> étage  
Ouvert au public

**06.03.2024 – 10h30**  
**« Histoire à partager » dès 4 ans**  
Les bibliothécaires lisent des albums  
Entrée libre  
Bibliothèque du Boléro

**09.03.2024 – 10h**  
**« Bébé bouquine ! » avec Dominique et son ukulélé**  
Un moment de lecture et de comptines pour les tout-petits  
Accueil en famille, entrée libre  
Bibliothèque du Boléro

**12.03.2024 – 14h30 - 17h30**  
**Thé dansant**  
Animé par l'accordéoniste Bertrand Favre.  
Ambiance conviviale garantie : thé, café, jus de fruits et goûter offerts.  
Sur inscription, gratuit  
Les Caves



**16.03 & 17.03.2024**  
**Festichoc**  
Espace Lachenal



**20.03.2024 – 10h**  
**« Bébé bouquine ! »**  
Un moment de lecture et de comptines pour les tout-petits  
Accueil en famille, entrée libre  
Bibliothèque du Boléro

**27.03.2024 – 16h30**  
**Bricolage de Pâques, dès 6 ans**  
Création de ton panier de Pâques, animé par Adriana  
Sur inscription, gratuit  
Bibliothèque du Boléro

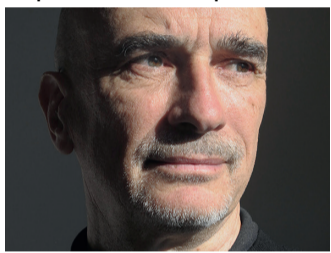
## EXPOSITIONS

### FRÉDÉRIC LEVRAT : L'ARCHITECTURE EN TROIS DIMENSIONS

Galerie du Boléro, du 23 mars au 26 mai 2024

Vernissage samedi 23 mars: 17h-20h, partie officielle à 18h.

L'œuvre de **Frédéric Levrat**, architecte né à Versoix, repose sur trois piliers : Création - Transmission - Humanitaire. Venez découvrir ce que l'architecture peut apporter à notre vie d'aujourd'hui et aux générations futures. Cet architecte a parcouru le monde, du Japon auprès de Tadao Ando jusqu'à New York où il poursuit ses créations et enseigne au New York City Institute of Technology et au Pratt Institute. Mais il s'intéresse aussi aux plus démunis en construisant des habitations d'urgence dont les premières sont installées dans les township d'Afrique du Sud.



Entrée libre, du mardi au dimanche de 15h à 18h.  
Chemin Jean-Baptiste Vandelle 8, 1290 Versoix.  
Tél: +41 (0)22 950 84 00 - E-mail: bolero@versoix.ch

### ARCHÉOLOGIE DU FUTUR

Par Jean-Marc Yersin

Hall du Boléro du 1<sup>er</sup> mars au 14 avril. Entrée libre 7/7

*Archéologie du futur* vous incite à ne pas oublier des constructions dont la destination et l'usage ont été effacés ou modifiés au rythme des décennies. Il y a aussi des immeubles récents, spectaculaires qui ont accroché l'œil de Jean-Marc Yersin. Tout cela imprègne notre mémoire collective et pourrait devenir le patrimoine de demain. Ainsi, Versoix s'affirme comme un laboratoire du futur, exemple d'une cité se renouvelant constamment selon les époques.  
*Carnet photos disponible à la Galerie.*



### DERNIERS JOURS

Exposition Une famille d'artistes

Galerie du Boléro, jusqu'au dimanche 10 mars 2024

Cinq artistes de la famille Fehr Clément ont créé des œuvres durant quatre générations successives (1889-2024). Unique dans l'histoire de l'art ! Ces peintres et photographe de premier plan exposent leurs œuvres jusqu'au 10 mars.  
Entrée libre, du mardi au dimanche de 15h à 18h.

## BIBLIOTHÈQUE

### BIBLIOWEEKEND

Une journée d'animation sur le thème « À table ! »

Samedi 23 mars 2024

Programme

**9h30-10h30** : Petit-déjeuner offert, croissants, thé, café, jus. *Tout public.*  
**11h** : Histoires à déguster, lecture par une bibliothécaire.  
*Enfants 4-8 ans.*

**15h30** : Nutrition et santé : comment lire et comprendre les étiquettes alimentaires avec Sara Luna, nutritionniste ASCA.  
*Adultes, sur inscription, gratuit.*  
**Tout au long de la journée, quiz des senteurs.**

Sur inscription, gratuit. Plus d'informations:  
[www.versoix.ch/biblio](http://www.versoix.ch/biblio) - [bibliotheque@versoix.ch](mailto:bibliotheque@versoix.ch)  
022 775 66 80 - Chemin Jean-Baptiste Vandelle 8, 1290 Versoix



## LES CAVES

Concert du Conservatoire Populaire de Versoix

Par une nuit étoilée...musique

Vendredi 1er mars à 20h

Concert soul, groove

Lady Bazaar

Samedi 2 mars à 21h

Association Concerts des dimanches

Duo Corallo

Dimanche 3 mars à 17h

Concert musique du monde

Dimelo

Vendredi 8 mars à 21h

Ensemble vocal féminin

VoixpluriElles

Samedi 9 mars à 21h

Pratique libre de danses hip-hop

Animée par l'association

Colore Ta Ville

Lundi 13 mars à 18h

Thé dansant

Animé par l'accordéoniste Bertrand Favre

Mardi 12 mars de 14h30 à 17h30

Soirée Karaoke

Organisée par Thanh Chaney

Vendredi 15 mars à 19h

Concert et Jam

Association WEEZ

Samedi 16 mars à 20h

Association Concerts des dimanches

Dúshlán

Dimanche 17 mars à 17h

Théâtre, comédie

Une Cellule Grise pour 2

Vendredi 22 et samedi 23 mars à 20h30

Pratique libre de danses hip-hop

Animée par l'association

Colore Ta Ville

Lundi 25 mars à 18h

Soirée Karaoke

Organisée par Thanh Chaney

Jeudi 28 mars à 19h



Entrée gratuite. Réservation sur [www.lescavesversoix.ch](http://www.lescavesversoix.ch) ou par téléphone au +41 (0)22 950 84 00  
Les Caves, 6 route de Sauvigny, 1290 Versoix

### UNE LECTURE PAR SON AUTEUR

Patrice Mugny

Bibliothèque du Boléro

vendredi 22 mars, 20h

Né à Genève, Patrice Mugny a été journaliste et homme politique suisse. Il a également été comédien, musicien et rédacteur en chef.

**Aujourd'hui écrivain, c'est avec nous qu'il va partager sa poésie, en musique.**



Entrée libre, sans inscription. Plus d'informations:  
[www.versoix.ch/biblio](http://www.versoix.ch/biblio) - [bibliotheque@versoix.ch](mailto:bibliotheque@versoix.ch)  
022 775 66 80 - Chemin Jean-Baptiste Vandelle 8, 1290 Versoix

## Stratégie de densification du territoire

## ZONE 5 (VILLA): IL EST TEMPS DE RENFORCER LE PRÉAVIS COMMUNAL POUR UNE DENSIFICATION DE QUALITÉ

La stratégie de densification de la zone 5 est élaborée en réponse aux défis sociétaux et environnementaux actuels. Elle vise à contrôler le développement urbain par une densification qualitative, évitant l'étalement urbain et la perte des espaces verts.



La loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) votée en 2013 a posé les principes de développement « vers l'intérieur » et de qualité de l'habitat, permettant de freiner le mitage du territoire et de protéger les terres cultivables. Ces principes sont formalisés dans le Plan directeur cantonal (PDCant). Mais face aux conséquences négatives sur l'environnement de la pratique d'une densification étalée, un moratoire a été instauré en 2019. Pour sortir de cette impasse, et sous l'impulsion des communes, les partis bourgeois du Grand conseil genevois ont proposé un ajustement de la loi (LCI) voté en octobre 2020, introduisant le principe d'un préavis communal « liant », donc contraignant, à condition d'avoir défini une stratégie communale de densification de la zone 5 dans son PDCom.

Depuis janvier 2023, le préavis du Conseil administratif est hélas redevenu consultatif, la décision finale revenant au canton. Pour éviter une densification tous azimuts d'ici à l'entrée en force du Plan directeur communal révisé, la commune a initié l'élaboration de sa stratégie de densification de la zone 5 (SDZ5) conformément à la loi cantonale genevoise sur les constructions (LCI) régissant l'octroi des autorisations de construire auquel la commune est tenue de se référer.

Les secteurs de densification ordinaire et accrue sont de taille quasi équivalente. Le périmètre défini pour une modification de zone se limite à la zone 5 proche du centre-ville, entre la gare de Versoix et le Canal. Cette stratégie distingue les secteurs pouvant être densifiés de manière ordinaire ou accrue et ceux nécessitant une modification de zone. Elle met l'accent sur la préservation de la qualité de vie, le caractère, la végétation, et le patrimoine de la zone, tout en répondant aux besoins de développement.

La pétition qui circule actuellement sous le slogan « Protégeons et valorisons notre patrimoine ! NON à une densification excessive ! » est trompeuse. En proposant de limiter la densification à son seuil minimum, cette pétition induit une réduction des droits de construction des propriétaires de la zone 5 bien en deçà de ce qu'autorise la loi (LCI) et constitue une entrave à la valorisation de leur patrimoine immobilier pour leur propre confort et la qualité de vie de la collectivité.

Pour vous informer de l'avancement de la SDZ5, clarifier les informations parfois erronées et répondre à vos questions, le Conseil administratif vous invite à une séance publique le **jeudi 14 mars à 19h dans la Galerie du Boléro, suivie d'une verrée conviviale.**

## Infrastructures

## RÉFECTION DU REVÊTEMENT DU QUAI INTÉRIEUR DE PORT CHOISEUL

Les travaux préparatoires et le déplacement des bateaux ont été réalisés dès le début du mois de février afin de laisser place au démarrage du chantier qui se prolongera jusqu'à la fin du mois d'avril.

Entre 2018 et 2021, les chemins du secteur Choiseul ont été réaménagés, améliorant l'accès par la mise en zone 30 et l'installation de stationnement payant. Face aux problèmes d'entretien liés à la croissance de mauvaises herbes à travers les pavés, une étude a conduit au choix de l'enrobé composé d'agrégats claires pour son aspect esthétique, sa praticité et pour réduire l'effet d'îlot de chaleur (albedo).

Le projet inclut le remplacement des revêtements, avec des zones spécifiques grenillées pour distinguer les différents usages. L'initiative vise également à améliorer l'aspect environnemental en éliminant l'utilisation de bâches



synthétiques et tapis en caoutchouc par les plaisanciers, réduisant la pollution du lac et favorisant un entretien plus durable et moins coûteux. Le financement sera assuré par la commune, avec une partie des coûts pris en charge directement par le Canton pour les travaux sur son domaine public.

## Stratégie collective

## UNE SOIRÉE D'INFORMATION DÉDIÉE AU PLAN CLIMAT COMMUNAL (PCCOM)

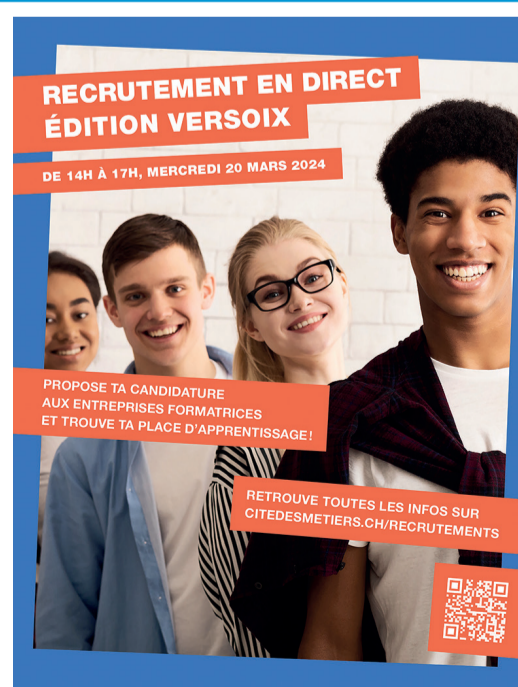


Faisant suite à sa sortie en octobre 2023, le Conseil administratif a présenté le Plan climat communal (PCCom) à la population le mercredi 14 février dernier. Devant une trentaine de participants, il a exposé le contexte dans lequel s'inscrit le PCCom, son format et son contenu ainsi que des exemples de projets réalisés et la manière dont son déploiement est envisagé. Le Canton était également présent pour expliquer les synergies avec les Communes sur les questions climatiques et présenter sa campagne de communication en lien avec le Plan climat cantonal 2030. Pour tout savoir du Plan climat communal, rendez-vous sur [www.versoix.ch](http://www.versoix.ch).

## TROUVEZ VOTRE PLACE D'APPRENTISSAGE POUR LA RENTRÉE 2024

Le Recrutement en direct au lieu **mercredi 20 mars 2024 à la salle Lachenal (route de Saint-Loup, 10) dès 14h00**. Saisissez l'opportunité d'expérimenter les entretiens d'embauche dans un cadre rassurant et peu-être décrocher une place d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2024.

Besoin d'aide pour préparer votre dossier de candidature ? Nous vous attendons à la Permanence Pass'N Clic le **lundi 4 mars 2024 à la Maison du Charron (rue des Moulins, 6) de 15h00 à 17h00**.




## INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES (GIAP) POUR L'ANNÉE 2024-2025

Les inscriptions s'effectueront en ligne, du 20 mars au 29 avril 2024, par le portail [my.giap.ch](http://my.giap.ch) en utilisant le compte e-démarches de l'Etat de Genève.

Pour les personnes dans l'impossibilité d'obtenir un compte e-démarches (fonctionnaires internationaux, personnes sans titre de séjour, personnes non-contribuables à Genève), une ligne téléphonique dédiée aux inscriptions parascolaires sera à disposition au 022 304 57 70 selon les horaires indiqués sur le site internet du GIAP.

Aucune inscription n'aura lieu dans les écoles à la rentrée scolaire.

## LE STADE LOUIS-YUNG BIENTÔT ARROSÉ AUTOMATIQUEMENT

Le nouveau réseau d'arrosage est composé de buses programmables pour arroser en fonction des conditions météorologiques, permettant une économie d'eau et de main-d'œuvre significative. Les avantages incluent une mise en fonction de l'arrosage de nuit permettant ainsi un usage complet du stade en journée. Ce remplacement vise également une réduction des coûts annuels et une contribution au développement durable par des économies d'eau substantielles (1'300'000 litres) et une moindre perturbation pour le voisinage. L'installation a démarré en février et nécessite une fermeture du terrain jusqu'à début mars.

